



ASSOCIATION

Henri Pézerat

Travail • Santé • Environnement

Maison du Citoyen et de la Vie Associative, 16 rue du Révérend Aubry, 94120 Fontenay-Sous-Bois. Tél. : + 33 6 76 41 83 46 - assohp@gmail.com

Japon Solidarité avec les victimes du tremblement de terre et du nucléaire

Communiqué, 14 mars 2011

Les évènements survenus au Japon depuis vendredi ont bouleversé le monde entier. Aux conséquences dramatiques du séisme et du tsunami, s'ajoutent - dès à présent - celles de la contamination et de l'irradiation radioactives dues aux accidents survenant dans plusieurs réacteurs gravement endommagés, sur plusieurs nucléaires. Des informations contradictoires sont diffusées, qui masquent la gravité des conséquences de ces accidents et leurs effets sur la santé. Les autorités jouent avec les deux faces de la toxicité nucléaire – effets aigus, effets différés - laissant croire que tant que l'accident majeur n'est pas survenu, les dégâts seraient mineurs.

Les effets aigus ne surviennent qu'à des niveaux élevés d'irradiation. Engagés dans une lutte acharnée contre le pire - l'explosion nucléaire, aux abords d'une ville de 35 millions d'habitants - des travailleurs subissent, à coup sûr, de très fortes expositions à la radioactivité au sein des installations détériorées. Aucune information n'a filtré concernant des effets directs, subis par ces travailleurs qui, en ce moment, risquent leur vie et leur santé. En revanche, on sait que, dès vendredi, AREVA a fait évacuer ses salariés allemands, intervenant dans la maintenance du site de la centrale de Fukushima (Dépêche AFP 13/03/2011).

A faible dose, les effets de l'exposition à la radioactivité sont différés dans le temps. Il s'agit, entre autres, des cancers et des atteintes à la reproduction. Des effets de la contamination radioactive chronique à faible dose, mal étudiés, ont aussi été décelés, notamment chez les enfants biélorusses, suite à l'accident de Tchernobyl. Les communiqués officiels évoquent les « explosions » mais aussi les « opérations de dépressurisation » entraînant un « relâchement significatif »¹ (sous-entendu de vapeurs contaminées par des substances radioactives). Cela signifie que, depuis vendredi, les populations sous le vent de ces vapeurs radiotoxiques, subissent une exposition à la radioactivité, sous forme de particules présentes dans l'air contaminé. Les autorités japonaises ont fait évacuer les personnes vivant autour de la centrale de Fukushima dans un rayon de 20 kilomètres. Néanmoins, aucune mesure officielle n'a été diffusée, et la contamination environnementale n'est pas citée en tant que telle.

Dans un communiqué publié aujourd'hui sur son site, la CRIIRAD dénonce les déclarations officielles faussement rassurantes des autorités françaises qui, pourtant, incitent les français à quitter Tokyo. En témoigne ce message adressé ce jour par l'ambassade de France à la communauté française vivant au Japon : « *Même si aux dires des autorités japonaises auxquelles nous accordons notre confiance, la ville de Tokyo n'est absolument pas soumise à une quelconque retombée radioactive, nous pensons raisonnable de conseiller aux personnes qui n'ont pas de raison essentielle de rester à Tokyo de s'éloigner quelques jours de la région du Kanto* ».

L'association Henri Pézerat tient à exprimer sa préoccupation devant l'absence de mesures précises de la radioactivité dans et à l'extérieur des installations. Elle tient également à dénoncer l'absence de toute information concernant les travailleurs - permanents et sous-traitants – présents dans les centrales japonaises en péril, travailleurs qui constituent l'ultime « barrière » contre ce qui pourrait devenir l'accident nucléaire le plus grave de l'histoire industrielle mondiale.

Contact :
Annie Thébaud-Mony
06 76 41 83 46

¹ note d'information IRSN du 13 mars 2011